

MICHPATIM

5778



n°403

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Après la révélation au Mont Sinai, D.ieu transmet au peuple juif une série de lois.

Une première partie est constituée de commandements d'ordre social (interdiction du meurtre, du kidnapping, du vol, les lois sur les dommages corporels ou financiers, les règles régissant les tribunaux, etc.

Il transmet aussi le devoir de respecter l'étranger, ainsi que les commandements liés aux trois fêtes de pèlerinage (Pessa'h, Chavoutot et Souccot) et les prélèvements agricoles qu'il convient d'offrir à cette occasion à Jérusalem.

Nous trouvons enfin l'interdiction de mélanger du lait et de la viande ainsi que le devoir de la prière. D.ieu renouvelle la promesse de donner au peuple juif la Terre Promise et l'enjoint de se garder d'adopter les comportements païens de ceux qui habitent encore.

Le peuple juif s'engage dans les termes : «Nous ferons et nous écouterons» ce que D.ieu leur demande.

Laissant la charge du camp à Aharon et 'Hour (le fils de Myriam), Moché monte sur le Mont Sinai pour une période de 40 jours et 40 nuits afin d'y recevoir la Torah...



Pour la réussite matérielle et spirituelle de  
Moché Ben Masouda



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Le Véritable médecin

*Chemot (21, 19) : "S'il se relève, et qu'il puisse marcher avec une béquille, celui qui a frappé sera absous. Mais il paiera son chômage et guérir, il le fera guérir."*

Nos Sages ont expliqué que la redondance : « guérir il le fera guérir », veut donner une permission au médecin de guérir ses malades, car dans le cas contraire, nous aurions pu penser que seul Hachem a le pouvoir de guérir, comme le dit le Talmud : « Le malade devrait implorer la miséricorde d'Hachem, et ne pas chercher à se faire soigner, mais comme tout le monde n'a pas le mérite de pouvoir se contenter d'une telle démarche, les médecins sont autorisés à soigner leurs malades... »

On raconte qu'un jour, la sœur du Gaon de Vilna vint voir son frère en pleurs, lui annonçant que son fils était très malade, et que les médecins ne lui donnaient aucun espoir de survie. Il lui répondit : ce qui est écrit : « guérir, il le fera guérir... » n'est qu'une autorisation accordée au médecin pour soigner ses malades, mais certes pas pour les décourager ! Il se trouve que ce moment précis est le plus propice à voir les prières exaucées ! Les docteurs en médecine n'ont pas le pouvoir de décider qui va mourir ou pas, car c'est Hachem qui soigne les malades, et les médecins ne sont que ses intermédiaires, ses exécutants, en quelque sorte.

Le Rav Ovadia Yossef raconte qu'un jour, un médecin dit à l'un de ses proches que sa femme ne pourrait enfanter que lorsqu'un poil lui pousserait dans la paume de la main ! Malgré cela, cette dame garda toute sa foi en Hachem, et continua à prier avec une grande ferveur. Plus tard, elle eut le mérite de mettre au monde dix garçons, alors que le médecin décéda. Le Rav en conclut que c'est Hachem le véritable médecin qui soigne, alors que les docteurs ne sont que ses envoyés...

PARACHA : MICHPATIM



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 17h43 • Sortie : 18h52

### Villes dans le monde

Lyon 17h40 • 18h46  
Marseille 17h43 • 18h47  
Strasbourg 17h22 • 18h31  
Toulouse 17h58 • 19h02

Nice 17h34 • 18h39  
Jerusalem 16h40 • 17h59  
Tel-Aviv 16h51 • 18h01  
Bruxelles 17h30 • 18h41

Los Angeles 17h13 • 18h11  
New-York 17h05 • 18h07  
Londres 16h46 • 17h58  
Casablanca 17h51 • 18h49



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

### **Bikour 'Holim**

*Chémot (21; 19) : " ... il donnera seulement son chômage et guérir, il fera guérir"*

Rabbi Méïr Chapira de Loubline partit en voyage aux Etats-Unis, il y contacta l'un de ses donateurs et lui demanda s'il pouvait venir le voir à son hôtel. Celui-ci s'excusa de ne pas pouvoir se déplacer à cause d'un début de grippe.

Le Rav décida alors d'aller lui rendre visite afin d'accomplir la Mitsva de rendre visite aux malades. Il frappa à la porte, et quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il se trouva nez à nez avec le donateur qui était venu ouvrir lui-même la porte, le teint frais et se portant à merveille ! En le voyant ainsi en parfaite santé, le Rav Chapira lui dit : « A présent tu devras donner double ! Un premier don pour la Yeshiva et un deuxième pour les frais de guérison. Où aurais-tu pu trouver un docteur qui te soigne aussi rapidement ?! »



## "ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



**Rabbi Its'hak ABARBANEL**



## AU "HASARD" ...

### **Biographie : Le Steipeler**

Rabbi Yaakov Israël Kaniewski – Né en 1899 à Haron-Steïpel, Russie, décédé à Bneï-Brak en 1985.

Il étudia à Bialystok, puis à la Yeshiva Novardok à Pinsk, avant de se marier avec la soeur du 'Hazon Ish ; ce dernier le poussa à le rejoindre à Bneï-Brak en 1934. Il y dirigea quelques temps la Yeshiva Novardok, puis le Kollel Hazon Ish, mais en fait se consacra essentiellement à la rédaction de ses ouvrages : le Kehilot Yaakov. Un public des plus nombreux le consulte pour des conseils et des Bérakhot.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Devoir filial

En 1971, alors que nous vivions à Tachkent (Ouzbékistan), mon frère Chalom Ber obtint la permission de quitter l'Union Soviétique et put s'installer aux États-Unis. A son arrivée, il envoya au Rabbi une photo de la tombe de son père, Rabbi Lévi Its'hak Schneerson : celui-ci avait été Rav de la grande ville de Yekaterinoslav en Ukraine mais avait été arrêté par les Soviétiques pour son « activisme contre-révolutionnaire », entendez : ses efforts pour maintenir vivant le judaïsme. Emprisonné, torturé, il avait finalement été exilé au Kazakhstan où il décéda à 66 ans le 20 Mena'hem Av 1944, à Alma Ata (à environ 500 kilomètres de Tachkent).

Plus tard, quand Chalom Ber se rendit à New York dans la synagogue du 770, le Rabbi, qui n'avait pas pu assister à l'enterrement de son père, le remercia pour la photo. Le Rabbi posa de nombreuses questions : « Qui est enterré à côté de mon père ? Est-ce bien un cimetière juif ? Etc... ».

Le Rabbi observa attentivement la photo et remarqua le délabrement de la pierre tombale. Celle-ci était en si mauvais état que certains mots étaient effacés. Soudain le Rabbi demanda : « Vous m'avez dit que des membres de votre famille étaient restés sur place. Pouvez-vous leur demander de procéder à des réparations ? ».

Mon frère accepta et nous envoya une lettre avec la requête du Rabbi. Quand nous avons lu de quoi il s'agissait, il sembla évident que c'était moi qui devais m'en charger puisque mon père (qui, lui aussi, avait purgé des années de camp au Goulag) n'était plus en mesure d'effectuer des travaux de ce genre. Au début, cela m'angoissa : je venais de recevoir moi aussi (après des mois et des années d'attente !) la permission de quitter le pays avec mes parents ; il était prévu que nous partions définitivement dans un mois. Si les autorités découvraient que je m'occupais d'une pierre tombale juive, on pourrait facilement annuler tous ces plans !

Mais, par ailleurs, c'était le Rabbi lui-même qui avait formulé cette demande : j'étais donc prêt à risquer ma propre liberté. J'ai commencé par chercher puis trouver un bloc de marbre dans lequel je pourrais tailler la pierre tombale. La pierre originale était en pierre normale puisqu'en temps de guerre, il avait été impossible de trouver du marbre. Mon père organisa une collecte de fonds pour acheter ce matériau de qualité.

Puis se posa la question de la gravure. D'un côté, il nous fallait un professionnel mais, de l'autre côté, nous tenions à ce que ce soit un Juif pratiquant et, malgré tous nos efforts, nous n'en trouvions pas.

Le temps passait et j'étais désespéré. J'écrivis une lettre à mon cousin Gershon Ber qui vivait à New York à l'époque et lui demandai de se renseigner auprès du Rabbi pour savoir comment procéder. De plus, je butais contre un autre problème : que faire de l'ancienne pierre tombale ? J'attendis la réponse avec impatience mais elle ne me parvint jamais. Finalement, je découvris à Tachkent même Gavriel, un vieux Juif pieux originaire de Boukhara, dont le père avait effectué ce genre de travail. Il savait comment agir mais il me prévint que cela prendrait du temps. Nous avons stipulé qu'il devrait se tremper au Mikvé (bain rituel) chaque jour avant de s'occuper de cette œuvre sacrée. Nous l'emmenions en taxi, d'abord chez nous : derrière le buffet de la cuisine, nous avons secrètement construit un Mikvé !

Finalement, le grand jour arriva, la pierre tombale fut prête. Je me rendis avec le regretté professeur Herman Branover (spécialiste mondial de thermodynamique) à Alma Ata. Durant tout le voyage, je tremblais : si nous étions arrêtés, que dirait la police si elle perquisitionnait la voiture ? Dieu merci, tout se passa bien et, avec Rav Yossef Neymotin qui habitait sur place, nous pûmes enlever l'ancienne pierre et la remplacer par la nouvelle. Mais que faire de l'ancienne ?

Soudain, l'un d'entre nous eut une idée : nous devons ériger une petite barrière de ciment autour de la tombe et y incorporer les morceaux brisés de la pierre abîmée. Puis nous avons pris une photo et avons récité quelques Tehilim (Psaumes).

Quelques temps plus tard, nous avons quitté l'Union Soviétique pour New York où nous avons vu le Rabbi pour la toute première fois.

Durant l'entrevue, le Rabbi nous offrit trois Matsot puisque la fête de Pessa'h approchait. Puis il nous remercia : « Bien que je ne veuille pas vous enlever le mérite qui vous revient très certainement, je tiens à rembourser vos dépenses. En tant que fils, il m'incombe d'accomplir mon devoir filial. Donc je vous prie d'adresser la facture à mon secrétaire qui vous remboursera rapidement ». Après l'entrevue, nous sommes allés voir Rav Hadakov, le secrétaire, qui nous remboursa en tenant même compte du cours du change entre le rouble et le dollar.

Quand nous avons ensuite rendu visite à mon cousin Gershon Ber, je lui demandai : « Qu'est-il arrivé à la lettre que je t'avais envoyée ? ». Il l'avait effectivement reçue et le Rabbi avait répondu. Mais sa lettre ne nous était jamais parvenue, sans doute censurée par le KGB, la police secrète qui scrutait attentivement chaque lettre qui provenait de l'étranger. Par curiosité, je demandai ce que le Rabbi avait suggéré et voici donc quelle avait été sa réponse : « Bien qu'il soit difficile de trouver une pierre tombale, le dicton de nos Sages est bien connu : Si tu essaies vraiment, tu réussiras sûrement ! A propos de l'ancienne pierre, vous devez la réduire en petits morceaux et les enterrer tout autour de la tombe ». C'était exactement ce que nous avons fait, comme si, de New York, le Rabbi nous avait envoyé cette idée en tête !

Après avoir pris tant de risques et m'être tant impliqué pour mener à bien cette mission sacrée, je ressentis que tout cela en avait valu la peine. Les remerciements du Rabbi et son soulagement d'avoir enfin accompli ce devoir filial me sont allés droit au cœur.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Apple Watch, permise Chabbath ? (Rav Gabriel DAYAN)

**Question :** Apple Watch, permise Chabbath ?

**Réponse :**

Cette montre est connectée à certains réseaux et bénéficie d'un dispositif qui réagit au simple contact du doigt [tactile].

D'autre part, la montre en question est sensible à la pression grâce au système "Force Touch", surveille le rythme cardiaque, et s'allume et s'éteint en levant le poignet.

Il est donc strictement interdit de la porter durant Chabbath et les fêtes.

C'est une Mitsva de diffuser cette interdiction autour de vous.



## PERLE HASSIDIQUE

*"Tant que les mots sont dans ta bouche, tu en es leur maître. Mais aussitôt prononcés, tu en es leur esclave."*

(Rav Shlomo Ibn Gabirol)

## QUIZZ PARACHA

1. Quel verset interdit d'écouter la calomnie ?
2. Comment la fête de Chavouot est-elle mentionnée dans la paracha ?
3. Qui était Efrath ? Qui était son mari ? Qui était son fils ?

3. Efrath était Miryam, épouse de Calev et mère de Hour

2. « Hag Hakatsir » (fête de la moisson)

songère »

1. Onquelos traduit dans le verset 23 :01 « tu ne recevras pas un faux bruit » par « Tu n'accueilleras pas une nouvelle men-

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU